

## **Déclaration du BIAC à la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) organisée dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OCDE**

*Paris, 25-26 mai 2011*

### **Introduction**

1. L'économie mondiale est dans une phase de grande incertitude. Les récentes crises financière et économique survenues au niveau mondial ont laissé dans de nombreux pays un important déficit budgétaire, une faible croissance et un taux de chômage qui se maintient à un niveau élevé. D'autres facteurs de risques sont également à noter : le protectionnisme, la flambée du cours des denrées et l'incertitude liée au système financier mondial. Parallèlement, un certain nombre de problèmes mondiaux persistants (la pauvreté, l'inégalité des sexes, le vieillissement de la société, le changement climatique et l'insécurité alimentaire, énergétique et de l'approvisionnement en eau) requièrent une action coordonnée de la part des pouvoirs publics.
2. Malgré ces incertitudes, le champ des possibilités est vaste : de nombreux pays ont en effet la capacité d'évoluer vers une croissance soutenue, durable et équilibrée.
3. Pour saisir ce potentiel, une coopération entre les secteurs public et privé est essentielle si l'on veut allouer efficacement les ressources nécessaires et encourager les réformes qui s'imposent dans des domaines tels que la réglementation financière, l'emploi, les systèmes d'échanges et les politiques en matière d'investissement. Les responsables politiques doivent donc se concentrer sur la mise en place d'un environnement qui favorise une croissance économique menée par le secteur privé.
4. L'OCDE a un rôle central à jouer à cet égard, à la fois en recommandant des réformes de fond et en promouvant ses instruments et ses normes au niveau mondial. Il n'empêche que pour préserver son efficacité, l'Organisation doit s'adapter à un contexte économique mondial qui évolue rapidement. Elle doit en outre continuer à accroître ses contributions au G20 en renforçant puissamment ses relations avec les pays du G20 extérieurs à l'OCDE et avec les autres organisations internationales. L'OCDE doit également poursuivre sa transformation en un pôle mondial d'élaboration des politiques, où ses analyses fiables fondées sur l'observation de données factuelles, ses examens par les pairs et ses échanges de

---

bonnes pratiques seraient de plus en plus ouverts à la participation de pays extérieurs à l'Organisation.

5. Cette déclaration du BIAC présente les points de vue des milieux d'affaires de l'OCDE ainsi que des recommandations à l'intention des responsables politiques sur un grand nombre des risques, difficultés et possibilités évoqués plus haut, en se concentrant plus particulièrement sur la question de la croissance et du développement.

## Pour un programme d'action axé sur la croissance

### Croissance et emplois

6. En proie à un endettement et un déficit budgétaire croissants, de nombreux gouvernements connaissent une croissance économique timide et un taux de chômage obstinément élevé. L'association d'un fort taux de chômage et d'une hausse du « chômage structurel » à long terme constitue une menace pour la reprise économique dans la mesure où elle entraîne une baisse des revenus des ménages et de la confiance des consommateurs, ainsi qu'une érosion des compétences qui seront nécessaires pour la croissance. Les restrictions budgétaires obligent à mettre davantage l'accent sur une politique active du marché du travail et une politique sociale ciblées, efficaces et efficientes, ainsi que sur des cadres qui favorisent la création d'emplois par le secteur privé.

À cet égard, nous encourageons les responsables politiques à prendre en compte les aspects suivants :

7. **Le cadre d'action des pouvoirs publics doit être clair et prévisible, de manière à permettre au secteur privé d'effectuer des investissements, et donc de créer des emplois.** L'incertitude des politiques publiques (par exemple en ce qui concerne l'investissement et la libéralisation des échanges, l'imposition et les services financiers) a un effet inhibiteur sur l'investissement et la création d'emplois par le secteur privé. La période d'incertitude que nous vivons actuellement a pour conséquences que les investisseurs refusent de prendre des risques, les banques rechignent à accorder des prêts, les consommateurs s'abstiennent d'effectuer des dépenses et les entreprises sont réticentes à se développer et à embaucher. L'investissement et l'activité entrepreneuriale sont au plus fort lorsque : les politiques commerciales et d'investissement mettent un terme au protectionnisme ; les politiques de l'emploi favorisent la flexibilité du marché du travail et l'augmentation de la productivité ; les politiques en matière d'éducation permettent au plus grand nombre d'accéder à un enseignement et une formation de qualité ; la politique de la concurrence est efficace ; l'action gouvernementale encourage l'innovation et la croissance verte ; la réglementation financière permet une prise de risques responsable ; enfin, les affaires publiques sont gérées de manière efficace.

- 
8. **Les autorités responsables du marché du travail et les politiques sociales doivent favoriser la création d'emplois et la croissance, et encourager les individus à trouver un travail.** La persistance d'un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes, reste un défi de taille pour de nombreux pays. Bien qu'il n'existe pas de solution standard, la règle générale veut que les stratégies d'action en matière sociale et d'emploi se conforment à trois principes :

[1] Elles doivent inciter les individus à trouver un emploi, notamment en offrant des possibilités de travail temporaire et à temps partiel, ainsi que des temps de travail flexibles ;

[2] Elles doivent être ouvertes à tous, y compris aux groupes les plus vulnérables ; et

[3] Elles doivent favoriser une croissance économique durable et des créations d'emplois par le secteur privé.

La viabilité des systèmes de prestations sociales et la fourniture de services publics de base, en particulier en période de crise et d'assainissement budgétaire, ne sont possibles que s'il existe un véritable lien entre les politiques sociale et du marché du travail et les dispositifs plus généraux mis en place au niveau économique et structurel. Les autorités responsables du marché du travail doivent trouver un équilibre entre des mesures à court terme et des objectifs à long terme tels que la réduction du chômage, la hausse de la participation au marché du travail et le soutien de la croissance économique. Tous les acteurs (entreprises, administrations, établissements d'enseignement, agences de recherche d'emplois et partenaires sociaux) ont un rôle à jouer. La coopération et le dialogue sont des conditions indispensables pour obtenir de bons résultats et mettre en place une politique sociale et une politique du marché du travail efficaces et efficientes, ainsi que pour accroître les chances de progression et de mobilité sociales et économiques des différents groupes d'individus.

9. **L'employabilité des individus doit être renforcée.** Si l'on veut doter les individus des compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi sur un marché du travail en évolution rapide, il faut que les programmes d'enseignement se concentrent sur les aptitudes de base telles que le littérisme et la maîtrise des chiffres, ainsi que sur l'acquisition des « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle », à savoir la créativité, l'esprit critique, le travail d'équipe et la communication. Une autre condition indispensable est de rééquilibrer les programmes en faveur des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Ces disciplines manquent en effet déjà de diplômés dans de nombreux pays. Les responsables politiques doivent par ailleurs œuvrer pour le développement de systèmes d'enseignement professionnel et de formation de qualité qui soient très orientés vers les besoins du marché du travail, en favorisant la participation accrue des jeunes et des groupes sociaux vulnérables, et en offrant plus de possibilités de transfert vers l'enseignement supérieur, et vice-versa. S'inspirant du modèle de la Stratégie sur la formation du G20, les ministres

---

doivent encourager la poursuite de l'élaboration de la Stratégie de l'OCDE sur les compétences. Cette stratégie peut permettre d'aborder la question du développement des compétences de manière plus approfondie, en faisant appel au savoir-faire collectif de l'OCDE dans de nombreux domaines dont l'éducation, l'emploi, les finances, la fiscalité, l'innovation et le développement.

## Croissance verte

10. Le BIAC participe activement à la mise au point de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, conscient du rôle important que peut jouer l'Organisation – grâce à ses analyses d'observations factuelles – en offrant un traitement équilibré et mutuellement bénéfique de la question de « l'écologisation » et de la « croissance ». Cela étant, les défis de la croissance verte ne doivent pas être examinés de façon isolée car ils ont des liens avec d'autres défis planétaires tels que la sécurité alimentaire et énergétique, l'approvisionnement en eau, la santé et l'éradication de la pauvreté ainsi que, de manière plus générale, le développement durable. Le BIAC a encouragé l'OCDE à utiliser sa spécialisation dans l'économie et sa vocation pluridisciplinaire pour rechercher des solutions qui soient bénéfiques à tous les secteurs de l'économie, tout en s'assurant que sa stratégie puisse être utile aussi bien à ses pays membres que non membres.

Nous invitons l'OCDE à mettre en avant, dans ses recommandations finales adressées aux ministres, les grands points suivants :

11. **Prendre conscience du rôle central du secteur privé** : Le secteur privé est déterminé à jouer un rôle proactif dans la mise en œuvre d'une croissance verte, et participe à la proposition de solutions concrètes. Pour que la croissance verte libère tout son potentiel, il faut qu'elle aille de pair avec la création de débouchés commerciaux et la promotion de l'esprit d'entreprise. Nous recommandons par conséquent d'accorder une attention suffisante à la mise en place d'un cadre réglementaire qui permette de s'assurer que les investissements nécessaires pour relever les défis de la croissance verte auront bien lieu. L'ouverture des marchés demeure une condition indispensable pour la croissance ainsi que pour le développement et la diffusion des technologies à l'échelle mondiale. Il convient donc, dans ce contexte, d'accorder toute l'attention nécessaire à la libéralisation des échanges des biens et des services ayant trait à l'environnement.

12. **Insister, dans les recommandations essentielles, sur l'importance de l'innovation** : L'innovation est l'élément central de la transformation de l'économie. La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation doit donc être l'un des piliers des travaux de l'Organisation sur la croissance verte. S'agissant des technologies de pointe, pour l'heure non commercialisées, il faudra impérativement que les pouvoirs publics établissent des cadres réglementaires favorables et mettent en place en temps voulu une infrastructure de base. Outre le fait qu'il est primordial d'encourager l'innovation dans tous les secteurs et de poursuivre les travaux dans ce domaine, la diffusion des technologies a un rôle tout aussi important à jouer dans l'instauration d'une

---

croissance verte au niveau mondial. L'OCDE pourrait à cet égard apporter une contribution non négligeable en analysant le rôle des partenariats et des mécanismes de collaboration volontaires qui favorisent la diffusion de la technologie, tout en tenant compte des effets positifs essentiels qu'ont les droits de propriété intellectuelle à l'égard de l'innovation et du déploiement des technologies.

13. **Mettre l'accent sur la nécessité d'utiliser un ensemble de moyens d'action cohérents** : Nous encourageons l'OCDE à attirer l'attention sur la complexité du cadre réglementaire à mettre en œuvre, compte tenu du fait que la croissance verte nécessite un ensemble de mesures gouvernementales qui favorisent collectivement la croissance tout en orientant l'économie vers des activités moins préjudiciables à l'environnement. Ces mesures doivent être sélectionnées en fonction du contexte, sans perdre de vue l'objectif à atteindre. En plus d'actions fondées sur le marché qui offrent une bonne rentabilité, nous exhortons l'OCDE à souligner le rôle positif que peuvent jouer les approches et les partenariats volontaires dans le dispositif d'ensemble, lequel doit inclure non seulement des initiatives proactives ascendantes mais aussi des démarches descendantes.
14. **Œuvrer pour l'écologisation de l'économie dans son ensemble** : Les différents secteurs économiques dépendent les uns des autres. L'objectif de la croissance verte doit donc être « d'écologiser » l'ensemble des secteurs et des emplois. Les technologies et les emplois ne doivent pas être classés en deux catégories (verts/non verts) car ils sont tous intrinsèquement liés. Certains pays peuvent toutefois envisager d'autres solutions selon leur situation particulière. L'OCDE pourrait à cet égard jouer un rôle important en analysant de manière objective les implications que pourrait avoir la croissance verte en termes d'emploi et les défis qui seraient à relever en matière de compétences.
15. **Insister davantage sur la dimension mondiale de la croissance verte** : La croissance verte requiert des efforts au niveau mondial, et le résultat final de la stratégie de l'OCDE doit être utile aussi bien aux pays membres de l'Organisation qu'aux pays non membres. Une attention suffisante doit être accordée à la manière dont la croissance verte interagit avec les priorités en matière de développement, et les grandes économies non membres doivent participer de près au processus. Dans ce contexte, le BIAC s'est réjoui de prendre part à l'organisation du premier « Green Manufacturing Summit », organisé à New Delhi en mars 2011 par la *Confederation of Indian Industry (CII)* ; il espère en outre que des manifestations similaires pourront être organisées dans d'autres grandes économies non membres.
16. Le prochain défi sera de mettre en évidence les possibilités gagnant-gagnant de déployer des mesures concrètes permettant d'instaurer une croissance verte dans tous les secteurs, aussi bien dans la zone OCDE qu'au-delà. L'analyse des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre avec succès doit en outre être encouragée. Nous recommandons également que les efforts de dialogue entre les responsables politiques, les entreprises, les parties prenantes et les experts des pays membres et non membres de l'OCDE se poursuivent, y compris dans la phase

---

de préparation de la conférence de Rio+20, et serions heureux de jouer un rôle actif dans ce domaine. Le secteur privé doit être considéré comme intervenant pour une part essentielle dans la recherche d'une solution.

## Échanges et emplois

17. Le BIAC a prêté son concours au projet de l'OCDE sur les échanges et l'emploi car il lui est apparu qu'un travail de documentation s'imposait concernant l'incidence éventuelle de l'augmentation des échanges sur la création d'emplois. Une étude sérieuse du lien existant entre ces deux éléments aiderait en effet les responsables politiques à mettre au point des dispositifs permettant de récolter les avantages des échanges commerciaux tout en garantissant la répartition la plus large de ces avantages. Dans ce contexte, le BIAC attire l'attention des responsables politiques sur les considérations suivantes :
18. **Des mesures d'ajustement et d'intensification de la libéralisation sont nécessaires.** Les travaux de l'OCDE sur les échanges et l'emploi seront d'une grande utilité pour les initiatives visant à accroître la libéralisation des échanges de biens et de services. Parallèlement, il serait intéressant que l'OCDE tente de déterminer si des mesures gouvernementales complémentaires sont nécessaires pour faciliter l'ajustement à de nouvelles structures des échanges et développer pour les personnes touchées par la transition de nouvelles compétences et de nouveaux débouchés.
19. **Le maintien de l'ouverture des marchés est l'une des grandes priorités.** L'ouverture des marchés est un critère qui compte. C'est même la pierre angulaire de la croissance économique et de la création d'emplois. Un appel doit être lancé aux gouvernements pour que le cycle des négociations commerciales de Doha (de l'OMC) soit conclu cette année. Il est important que les pays bannissent toute forme de protectionnisme, s'abstiennent d'utiliser des barrières commerciales non tarifaires et se mettent d'accord sur une véritable égalité de conditions au niveau mondial dans le cadre d'un arrangement sur les crédits à l'exportation. Cela veut dire que des règles plus précises doivent être mises en place concernant l'utilisation des restrictions à l'exportation qui empêchent l'approvisionnement mondial – et le commerce – des produits.
20. **Les chaînes de valeur, sources de rentabilité, génèrent de la croissance et peuvent entraîner des créations d'emplois.** La suppression des barrières commerciales permet aux entreprises de réduire leurs coûts le long de la chaîne de valeur de la production, ce qui favorise l'augmentation de la demande et génère des échanges. Cette élimination des barrières facilite également l'accès à des intrants plus efficaces et à de nouvelles technologies. L'amélioration des processus de production existants permettra aux secteurs de biens et de services de se lancer dans des activités plus innovantes ou à plus forte valeur ajoutée. Une fois les bonnes mesures mises en place, on pourrait assister à la création d'emplois de qualité.

- 
21. **La mobilité professionnelle est une condition indispensable.** La mobilité professionnelle est une condition essentielle pour tirer parti des avantages que présente l'ouverture des marchés au regard de la création d'emplois.
22. L'OCDE a un rôle important à jouer. Forte de son expertise économique et de son approche pluridisciplinaire, l'OCDE est bien placée pour apporter de l'aide aux gouvernements en mettant clairement en évidence les interactions entre les échanges, les politiques du marché du travail, les moyens d'action en matière sociale, etc. Sa contribution se traduira par des propositions d'action cohérentes, qui pourront aider à préserver les emplois existants, voire à faire baisser le chômage.

## Les politiques mondiales en matière de développement

23. Le règlement des problèmes qui touchent l'ensemble de la planète requiert des efforts concertés de la part de *tous* les pays, et pas seulement des pays les plus développés. Cela étant, en plus de devoir relever ces défis mondiaux, un grand nombre d'économies en développement sont en proie à de graves difficultés sur le plan national, parmi lesquelles une pauvreté persistante, la corruption, l'instabilité politique, une bureaucratie sclérosante et des infrastructures vieillissantes. Les flux d'aide continueront à jouer un rôle important dans la résolution de ces problèmes intérieurs, mais l'aide ne suffira pas pour apporter les changements dont ces pays ont besoin pour atteindre une croissance soutenue, durable et équilibrée. **Le changement de vitesse qui est requis en matière de développement ne sera possible que si l'on fait de plus en plus appel au secteur privé étranger et national**, de façon à encourager leurs investissements dans l'infrastructure, l'agriculture et les autres secteurs économiques. Cette manière de procéder permettra en outre aux sociétés des pays concernés de privilégier leur propre approche du développement, en tenant compte des circonstances nationales.
24. **La première étape doit consister à mettre en place un cadre d'action favorable et prévisible qui soit facteur de stabilité, inspire confiance aux marchés et attire les investissements du secteur privé.** En d'autres termes, cela veut dire : Etat de droit ; cadres législatifs clairs, prévisibles et transparents ; marchés concurrentiels pour les échanges et pour l'investissement ; transparence budgétaire ; développement des ressources humaines ; qualité de la gouvernance ; lutte anticorruption ; politique de la concurrence équitable, etc. L'association des secteurs public et privé (par exemple dans le cadre de partenariats public-privé) ainsi que la rationalisation de l'aide – dans le but d'attirer l'investissement privé – seront indispensables si l'on veut trouver les financements nécessaires pour le développement et réduire les risques pour les investisseurs.
25. **Suite au Plan d'action pluriannuel sur le développement adopté lors du Sommet du G20 à Séoul, le BIAC félicite et encourage l'OCDE dans sa volonté de donner à la politique du développement un contenu plus vaste que celui de l'aide seule, et considère que cette optique devrait être étendue à l'ensemble**

---

**des activités de l'Organisation.** Dans le contexte du développement, le BIAC tient à souligner l'importance des aspects suivants : existence d'un système d'imposition et mobilisation de ressources au niveau national ; qualité de la gouvernance et lutte anticorruption ; neutralité de la concurrence et existence d'entreprises publiques ; responsabilité des entreprises multinationales ; enfin, égalité des sexes et émancipation économique des femmes.

## **Système d'imposition et mobilisation de ressources au niveau national**

26. Un progrès important accompli au cours des vingt dernières années dans le domaine du développement est la prise de conscience que l'impôt – et avec lui l'existence d'un système d'imposition efficace – sont des facteurs essentiels pour permettre aux pays en développement de mettre en place une société civile forte. Ce défi ne saura être relevé sans les efforts concertés de *tous* les pays du monde (développés et en développement). Les entreprises n'en ont pas moins un rôle important à jouer. Dans la mesure où elle a un lien avec l'imposition, la mobilisation de ressources au niveau national doit s'appuyer sur la mise en place d'un système d'imposition efficace, transparent et prévisible. À cet égard, le BIAC attire l'attention des responsables politiques sur les points suivants :
27. **Les activités de développement liées à l'impôt doivent inclure la participation active des pays en développement au dialogue axé sur l'adoption de normes fiscales internationales par ces mêmes pays.** Outre le fait qu'elle joue un rôle important dans le renforcement des capacités des administrations fiscales, l'adoption par les pays en développement de normes fiscales reconnues internationalement permettra d'instaurer un climat prévisible et plus sûr pour l'investissement.
28. **Le renforcement des capacités des administrations fiscales/organismes collecteurs des impôts est un progrès important et fondamental pour permettre aux pays en développement de passer de l'aide à la perception de recettes durables.** Cet élément est primordial pour le développement local, car il permet aux pays de tirer profit de l'investissement et de l'activité économique locale. Il est également fondamental pour mettre en place durablement dans ces pays une infrastructure et des services publics ainsi qu'un système de prestations sociales, et pour convertir à la légalité des économies informelles.
29. **Une gouvernance de qualité est une condition indispensable pour que le renforcement des capacités des organismes collecteurs des impôts soit une réussite.** La transparence et la responsabilisation doivent également s'appliquer aux administrations publiques, et la corruption doit être éradiquée. Pour rendre cette opération plus facile, l'aide allouée doit permettre de financer l'infrastructure technologique (matériel et logiciels) dont a besoin toute administration fiscale moderne.
30. **La levée d'impôts sur l'IDE suppose par ailleurs que les pays en développement concernés soient dotés d'un cadre**

---

réglementaire/d'investissement qui attire les entreprises et soutienne durablement leur activité.

31. **Il est indispensable de procéder à une évaluation rationnelle du rôle de la transparence/communication dans le développement, dans la mesure où cela a un lien avec l'imposition des entreprises à l'échelle internationale.** Les travaux de l'OCDE concernant la diffusion d'informations pays par pays doivent avoir clairement un objectif de développement et viser la mise en place d'une norme commune au niveau mondial. Les diverses initiatives relatives aux industries extractives doivent être soumises à des contrôles et des évaluations avant de déterminer si des mesures plus ambitieuses sont justifiées.
32. **La transparence doit également être abordée au regard de l'influence qu'elle peut avoir sur l'amélioration de l'intégrité, de l'efficacité et de l'efficience de la collecte des impôts par les administrations fiscales.**
33. Par son travail d'analyse et son mécanisme d'examen par les pairs, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales – qui rassemble plus de 90 pays – est une tribune importante pour aborder les questions relatives à la transparence et à l'échange d'informations dans le cadre de l'imposition. **Le BIAC est tout à fait favorable à ce modèle et cette approche, et encourage donc l'OCDE à voir si elle pourrait l'appliquer à d'autres volets de ses grands travaux sur l'imposition, notamment concernant la détermination des prix de transfert.**

### Qualité de la gouvernance et lutte anticorruption

34. La qualité de la gouvernance est un aspect fondamental pour le soutien et la réorientation des politiques mondiales en matière de développement. La mise en place d'un cadre d'action complet est une condition indispensable pour attirer l'investissement du secteur privé et ainsi donner confiance aux investisseurs, favoriser l'activité durable des entreprises et par là même la croissance économique ainsi que la création d'emplois par le secteur privé dans les pays en développement. Par ailleurs, lorsque la gouvernance laisse à désirer, que l'Etat de droit s'exerce difficilement et que l'administration est inefficace, la corruption (active et passive) a toutes les chances de se développer, ce qui représente une grave menace pour le développement et la croissance. La conclusion est que la lutte contre la corruption est essentielle et doit aller de pair avec une gouvernance de qualité. Le BIAC tient à cet égard à mettre en avant les points suivants :
35. **Une gouvernance de qualité doit permettre la mise en place de marchés concurrentiels, à la fois pour les échanges et pour l'investissement.** Une gouvernance efficace repose sur les conditions suivantes : transparence, responsabilité, consultations approfondies des parties prenantes, évaluation crédible des risques, clarté de la communication, accès à l'information, simplification des procédures administratives et gestion efficiente des ressources.

- 
36. **La coopération entre les secteurs public et privé est nécessaire pour réduire la paperasserie.** Aider les gouvernements des pays en développement à réduire la paperasserie est une tâche qui rentre tout à fait dans le cadre des attributions de l'OCDE. Pour ce faire, une responsabilité partagée et une coopération étroite entre les pouvoirs publics et les entreprises sont nécessaires. La simplification de la réglementation existante doit porter principalement sur les aspects qui sont lourds à gérer par les entreprises, et les changements mis en œuvre doivent correspondre à ceux dont les entreprises ont besoin pour accroître leur productivité et leur croissance. Un examen indépendant, une évaluation des conséquences de la réglementation et un bilan a posteriori sont des étapes indispensables pour mettre en place une nouvelle réglementation efficace ; il faut savoir en outre qu'une évaluation régulière des effets de la législation existante peut permettre une amélioration des cadres réglementaires.
37. **La participation des entreprises à l'élaboration des cadres réglementaires est recommandée.** Cette démarche permettra aux pouvoirs publics de mieux comprendre les nouveaux modes de fonctionnement des entreprises ainsi que l'impact des cadres juridiques sur leurs activités. Les partenariats public-privé peuvent notamment permettre, en réunissant les deux secteurs, de démultiplier les ressources, le savoir-faire et l'efficacité. Cette manière de procéder rend l'action des pouvoirs publics plus efficace et plus efficiente, et a un effet positif sur la croissance économique et le développement.
38. **Le renforcement de la lutte contre la corruption (active et passive) permettra de relancer la croissance économique sous l'impulsion du secteur privé, à la fois dans les pays développés et émergents,** sachant que cette croissance produit un effet d'entraînement sur les échanges et l'investissement. Un point particulièrement important est la lutte contre la corruption des fonctionnaires étrangers dans le cadre des affaires internationales ; les pouvoirs publics et le secteur privé ont à cet égard un rôle primordial à jouer.
39. **Le BIAC encourage les entreprises à faire usage de la Recommandation de l'OCDE de 2009 sur les mesures fiscales visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, ainsi que du Guide de bonnes pratiques pour les contrôles internes, la déontologie et la conformité, qui sont des outils importants pour lutter contre la corruption.** De nombreuses entreprises ont déjà joué le jeu en appliquant les programmes de mise en conformité, mais des difficultés subsistent – en particulier pour les petites et moyennes entreprises – et doivent être prises en compte.
40. **Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer en fournissant des cadres de lutte anticorruption appropriés qui garantissent en même temps des conditions équitables pour toutes les entreprises.** Les entreprises provenant de pays différents doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions pour exercer leur activité, conditions qui peuvent être obtenues si un plus grand nombre de gouvernements non signataires adhèrent à la Convention de l'OCDE sur la lutte

---

contre la corruption et aux instruments s'y rapportant. S'agissant des pays qui sont déjà parties aux instruments de l'OCDE, leur tâche doit être de s'assurer que ces instruments sont rigoureusement mis en œuvre et effectivement appliqués, ce qui ne doit pas les empêcher d'aborder le problème de la corruption passive.

41. **Il est nécessaire de prendre conscience que les accords sectoriels et régionaux volontaires qui instituent des mesures de lutte contre la corruption (active et passive) et sont conclus par les entreprises elles-mêmes peuvent être des moyens efficaces pour mettre fin à l'offre et la demande de pots-de-vin.** Pour résoudre le problème de la corruption passive, la solution n'est pas d'obliger les entreprises à assurer le suivi, la vérification et le respect de l'application des mesures anticorruption tout au long de la chaîne d'approvisionnement, car ces opérations sont impossibles à mettre en œuvre par les entreprises. En revanche, les accords volontaires présentent l'avantage de pousser les entreprises qui en sont signataires à se conformer à ses dispositions, ce qui rend la corruption passive difficile. D'autre part, ces accords pourraient être conçus en y incluant les agents publics et les intermédiaires employés par les entreprises, ce qui permettrait de réduire les risques de corruption. Les pouvoirs publics doivent encourager et faciliter de tels accords en fournissant le cadre adapté à leur mise en place.
42. **Les accords sectoriels et régionaux doivent être utilisés comme moyens de lutte anticorruption dans les marchés publics.** La condition de cette utilisation est que les organisations internationales d'aide au développement qui soumettent des offres se conforment elles aussi aux dispositions des accords et exigent que les fournisseurs privés participant à l'appel d'offres y adhèrent également.
43. **Les entreprises des pays émergents doivent être encouragées à adhérer à des accords volontaires, afin de garantir des conditions équitables au niveau mondial pour toutes les entreprises.**
44. **L'OCDE doit intervenir par un travail de sensibilisation et la coordination des cadres de gouvernance.** La collaboration actuelle de l'OCDE avec les grandes économies émergentes dans le domaine de la gouvernance, la politique de la réglementation et la lutte anticorruption doit être maintenue et renforcée dans la perspective d'une adhésion future de ces pays aux instruments de l'Organisation. Les examens collégiaux pratiqués par l'OCDE sur ces questions doivent également s'inscrire dans le contexte plus large de l'engagement de l'Organisation auprès des économies non membres. L'OCDE peut également intervenir en assurant la coordination générale des cadres de gouvernance. À mesure que les économies nationales s'intègrent dans un ensemble, des actions coordonnées deviennent nécessaires pour garantir l'État de droit, la clarté et la prévisibilité de la réglementation ainsi que la cohérence de l'application des lois.

## Neutralité de la concurrence et existence d'entreprises publiques

45. Pour permettre l'instauration à long terme de marchés ouverts – propices à la croissance économique et la création d'emplois –, le BIAC reconnaît que l'accent doit

---

être mis sur l'égalité des conditions d'exercice pour les entreprises privées comme pour les entreprises publiques. Les entreprises publiques des pays membres de l'OCDE interviennent à la fois sur des marchés nationaux et internationaux. Les pays émergents utilisent quant à eux le modèle des entreprises publiques à des fins de croissance, mais sans beaucoup se préoccuper de l'égalité ou non des conditions. La neutralité de la concurrence entre les entreprises privées et les entreprises publiques est donc essentielle, aussi bien lorsque les premières cherchent à pénétrer des marchés sur lesquels les secondes ont un avantage concurrentiel, que lorsque les secondes accèdent à de nouveaux marchés où elles entrent en concurrence avec les premières.

46. **Le BIAC soutient l'OCDE dans son intention de travailler sur cette question de premier plan.** Le BIAC est favorable au projet d'élaboration d'un rapport sur les pratiques nationales – visant à garantir la neutralité de la concurrence –, car cela ouvrirait la voie à une mise en commun des bonnes pratiques entre les pays membres. Ce rapport constituerait un excellent point de départ pour l'OCDE et pourrait servir de base à la mise au point de lignes directrices générales sur la neutralité de la concurrence, pouvant éventuellement aboutir à une convention de l'OCDE à caractère contraignant et ouverte à tous.

### Responsabilité des entreprises multinationales

47. Le BIAC est conscient de l'importance de la responsabilité des entreprises dans l'exercice de leurs activités, et considère que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont à cet égard un instrument important.
48. Le BIAC a donc participé de près au processus d'actualisation de cet instrument pour la période 2010-11. Un certain nombre de questions (les mesures de contrôle, les chaînes d'approvisionnement et les lignes directrices de procédure) ont été au centre des questions soulevées par les entreprises lors des discussions.
49. Le secteur privé considère que ses principaux sujets de préoccupation ont été traités de façon constructive. Le BIAC souhaite désormais insister sur l'importance de l'égalité des conditions au niveau mondial. L'OCDE devrait, à cette fin, engager certaines actions de manière à promouvoir la convergence entre ses Principes directeurs et la manière dont les entreprises des pays non adhérents exercent leurs activités. Le BIAC peut accepter le texte qui met à jour les Principes directeurs de l'OCDE.

### Égalité des sexes et émancipation économique des femmes

50. Le BIAC salue les initiatives de l'OCDE pour la parité, et en particulier le projet ELSA sur l'égalité hommes-femmes dans l'économie. L'amélioration du statut économique, politique et social de la femme dans la société est fondamentale pour le progrès socio-économique des pays. Le BIAC salue le document exploratoire de ce projet ainsi que l'accent qui y est mis sur les trois E : éducation, emploi et entrepreneuriat. Ce projet doit être mis en perspective avec d'autres travaux de l'OCDE relatifs à la

---

parité, comme par exemple GENDERNET (Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme), Wikigender (outil en ligne de l'OCDE sur les questions d'égalité hommes-femmes) et le Forum MENA-OCDE des femmes entrepreneurs.

51. Tout en reconnaissant l'importance de l'émancipation économique des femmes, le BIAC tient à soulever les points suivants :
52. **L'émancipation économique des femmes joue un rôle clé dans le développement et la croissance économique.** En tant que dépositaires de la moitié du potentiel et des compétences de l'ensemble de la population humaine, les femmes sont une ressource précieuse qui est insuffisamment utilisée, tant dans les pays développés que les pays en développement. L'expression de leur talent, de leur créativité et de leur potentiel dans le cadre professionnel crée un cercle vertueux : outre les effets positifs pour les entreprises, cela procure des avantages pour les femmes elles-mêmes et leurs familles, avantages qui se répercutent sur l'ensemble de nos économies et de nos sociétés. Le BIAC espère participer au projet de l'OCDE pour la parité en encourageant l'Organisation et les responsables politiques à présenter des projets d'entreprises visant à faire progresser les opportunités professionnelles pour les femmes.
53. **Les responsables politiques doivent éviter d'adopter une approche réglementaire trop restrictive pour promouvoir l'émancipation économique des femmes.** Nombreuses sont les initiatives – tant publiques que privées – qui visent à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans le cadre du travail. Un grand nombre d'entre elles mettent l'accent sur la possibilité pour les femmes d'occuper des postes d'encadrement. Il est cependant important d'aborder la question de la carrière professionnelle de manière plus générale, et d'éviter les approches réglementaires trop restrictives.
54. **Les rôles des hommes et des femmes étant complémentaires,** l'émancipation économique des secondes passe par l'engagement, le soutien et la compréhension des hommes comme des femmes.
55. **Des aménagements du travail innovants et flexibles doivent être envisagés** pour répondre aux besoins des hommes et des femmes qui travaillent en matière de garde des enfants et de soutien familial.
56. **La progression des femmes vers des postes à responsabilité entre pour une part importante** dans l'amélioration de leurs carrières professionnelles et l'évolution de leurs rôles types.
57. **La création d'entreprises peut être une voie professionnelle importante pour les femmes, que ce soit dans les pays développés ou en développement.** La formation, l'accès aux moyens de financement, le soutien technologique, la simplification des procédures administratives et les possibilités de travail en réseau sont des conditions essentielles pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilité des femmes dans une activité de chef d'entreprise.

---

58. **Le mode de gouvernance a son importance.** Le système fiscal, la réglementation financière, l'éducation, le système de santé et l'aide maternelle sont des dispositifs essentiels pour aider les femmes à continuer de travailler.

## L'avenir de l'OCDE

59. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OCDE offre l'occasion de réfléchir non seulement à l'histoire de l'Organisation, mais aussi sur son avenir. Les milieux d'affaires de l'OCDE proposent pour l'avenir de l'Organisation les axes d'évolution stratégique suivants :

60. **Mettre l'accent sur la transformation de l'OCDE en un pôle mondial d'élaboration des politiques fondée sur l'observation de données factuelles.**

L'idée serait d'insister encore davantage sur la mise en commun des bonnes pratiques des pays membres en matière d'action publique au-delà de la zone OCDE, ainsi que de glaner et de partager les expériences menées dans le même domaine par les pays non membres. Le BIAC recommande une plus grande utilisation des Forums mondiaux de l'OCDE dans tous les secteurs politiques, une promotion plus large des instruments juridiques de l'OCDE et une conception des analyses/examens de l'Organisation dans un souci accru d'applicabilité universelle.

61. **Accroître le nombre de membres de l'OCDE.** Le récent cycle d'élargissement de l'Organisation a été un succès, le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie étant devenus membres à part entière en 2010. La Russie en est toujours à la phase des pourparlers, et son adhésion devra être gérée avec tout autant de rigueur, étant entendu que le respect par la Russie des instruments et des normes de l'OCDE aura des effets extrêmement positifs, tant pour ce pays que pour l'économie mondiale. Le processus d'élargissement de l'OCDE devrait prendre encore plus d'ampleur dans les années à venir, et l'Organisation devrait se tenir prête à engager des négociations d'adhésion avec n'importe quel pays intéressé qui sera disposé à accepter ses acquis et à respecter à la lettre la feuille de route pour l'adhésion qui lui sera préparée.

62. **Intensifier « l'engagement renforcé » de l'OCDE.** L'Organisation doit réfléchir à la manière de renforcer, dans les économies émergentes, le sentiment de participation, d'adhésion (à l'égard de certains instruments et activités de l'OCDE) et d'égalité de traitement par rapport aux membres de l'Organisation. La participation active de ces économies aux Forums mondiaux de l'OCDE et aux réunions des comités de l'OCDE ayant trait à l'élaboration des instruments et analyses de l'Organisation, ou encore leur collaboration aux processus d'examen par les pairs, sont autant de possibilités qui pourront être étudiées plus amplement, sans oublier de tenir compte des besoins et des intérêts spécifiques de chacun des pays bénéficiant de l'engagement renforcé.

63. **Accroître la coopération avec les autres organisations et forums de discussion internationaux.** La collaboration et la concertation entre les organisations internationales doivent être encouragées – y compris lorsqu'il est question des

---

mêmes domaines de politique –, de manière à fournir aux responsables politiques les outils et les données factuelles dont ils ont besoin. Tout en intensifiant son action dans le cadre du G20, l'OCDE doit essayer, pour des projets particuliers, de travailler en partenariat avec d'autres organisations internationales afin de mettre en commun – le cas échéant – l'expertise et les ressources dont elles disposent.

## Conclusion

64. Pour retrouver une croissance forte, durable et équilibrée après la crise financière et économique survenue récemment tout en relevant les défis mondiaux à long terme auxquels nous sommes toujours confrontés (la pauvreté, les défis environnementaux ainsi que l'insécurité alimentaire, énergétique et de l'approvisionnement en eau), les ministres doivent s'employer à mobiliser le secteur privé afin qu'il contribue au développement et exploite de nouvelles sources de croissance. Cette démarche ne saurait toutefois porter ses fruits sans la mise en place d'un cadre d'action prévisible, transparent et propice à l'activité des entreprises.
65. L'OCDE a donc, en tant que leader mondial de l'analyse et des recommandations sur les réformes de la politique structurelle, un rôle central à jouer. Il n'empêche, comme indiqué ci-dessus, que l'Organisation doit réfléchir à la manière dont elle pourrait évoluer pour aller encore plus loin au service des responsables politiques et des parties prenantes du monde entier.